

Information regarding State aid exempt under the conditions of the Block-Exemption Regulation for the fishery and aquaculture sector

Partie I - Informations générales

Numéro de l'aide

État membre

France

Numéro de référence de l'État membre

Nom de la région ou des régions (NUTS) (1)

LANGUEDOC-ROUSSILLON

Autorité chargée de l'octroi

Nom

Région Languedoc-Roussillon

Adresse postale

Monsieur le Président du Conseil Régional Languedoc-Roussillon 201
avenue de la Pompignane 34064 MONTPELLIER Cedex 2

Adresse électronique

contact@cr-languedocroussillon.fr

Intitulé de la mesure d'aide

Dragage de la zone conchylicole de la lagune du Prévost pour augmenter le potentiel du site aquacole

Base juridique nationale (référence à la publication au journal officiel national)

Délibération N°CR-15/19.627 du 20 novembre 2015
Rendue exécutoire le 20 novembre 2015

Lien internet vers le texte complet de la mesure d'aide

<http://laregion.fr>

Type de mesure

Aide ad hoc

Nom du bénéficiaire et du groupe auquel il appartient (2)

Etablissement et Service d'Aide par le Travail "LES COMPAGNONS DE MAGUELONE"

Modification d'un régime d'aides ou d'une aide ad hoc existant(e)?

Numéro de l'aide attribué par la Commission

Durée (3)

Durée

Date d'octroi (4)

20/11/2015

Secteur(s) économique(s) concerné(s)

Préciser le(s) secteur(s) au niveau du groupe NACE

Aide limitée à certains secteurs

A.03.1-Fishing

A.03.2-Aquaculture

Type de bénéficiaire

PME

Montant annuel total du budget prévu au titre du régime (6). En monnaie antonale (sans décimale)

Montant total de l'aide ad hoc accordée à l'entreprise (7). En monnaie nationale (sans décimale)

200,000

Pour les garanties (8). En monnaie nationale (sans décimale)

Intensité de l'aide

50

Instrument d'aide

Direct grant/ Interest rate subsidy

Préciser:

Indiquer laquelle des grandes catégories ci-dessous conviendrait le mieux en termes d'effets/fonction

Indiquer le ou les articles utilisés (articles 13 à 45)

Article 34 - Aid to increase the potential of aquaculture sites

Type de calamité naturelle

Date de survenance de la calamité naturelle

Indiquer pourquoi il a été établi un régime d'aides d'État ou pourquoi une aide ad hoc a été accordée plutôt qu'une aide au titre du FEAMP:
autres

Préciser:

Dans l'attente de la mise en oeuvre opérationnelle du programme opérationnel national FEAMP.

Partie II - Documents joints

Établir une liste de tous les documents joints à la notification et fournir des copies papier ou des liens internet direct vers les documents concernés.

Document joint:	Commentaire sur le document joint:
délibération aide exemptée LES COMPAGNONS DE MAGUELONE.pdf	